



Palestine vive !

1942-2026 où en sommes nous ?

20-21 février 26

Lors de la commémoration des 25 ans du jumelage entre St-Lizier et le camp de réfugiés de Beit Jibbrin (Palestine occupée), un hommage a été rendu aux déportés d'Aulus (déportés puis assassinés à Auschwitz, 08/42), dont Fanny Reich, âgée de 2 ans, faisait partie. L'école de St-Lizier porte son nom.

Fanny Reich a fait partie de ces personnes **ciblées, persécutées, arrêtées, déportées puis assassinées au seul motif qu'elles étaient juives**. Cette sombre page de l'histoire devrait servir à toutes les générations comme marqueur de l'horreur absolue et comme dérive à ne plus jamais reproduire.

Or aujourd'hui, dans nos sociétés « démocratiques », la tendance est à la répétition.

Les idées suprémacistes émergent de nouveau depuis quelques années et, à force de matraquage médiatique, elles finissent par s'installer dans les discours communs. Pire, elles s'installent dans les plus hautes sphères des gouvernements, qui véhiculent ces

pensées racistes jusqu'à les faire appliquer sur le terrain :

- Aux États-Unis, où la milice ICE **cible, persécute, déporte et assassine celles et ceux qui n'ont pas le « bon pigment de peau »...** et cela est applaudi par Arno Klarsfeld, qui ose : « *si on veut se débarrasser des OQTF il faut organiser, comme fait Trump avec ICE, des sortes de grandes RAFLES un peu partout* ».

- En Israël, où la ségrégation est institutionnalisée. Rappelons que depuis 2018 et sa loi fondamentale consacrant l'État d'Israël comme l'État-nation du peuple juif, le gouvernement israélien ne reconnaît le droit à l'autodétermination qu'aux seuls citoyens juifs et juives!! De même il est stipulé que « l'état s'efforcera d'assurer la sécurité des membres du peuple juif »!

L'apartheid, la colonisation, les déplacements forcés, les détentions administratives... sont condamnés par le droit international. Mais Israël s'évertue depuis des décennies à déshumaniser les Palestiniens. En les présentant comme des « animaux humains » comme l'a fait Yoav Galant (ancien

ministre de la défense israélien), il devient plus « acceptable » de leur faire subir les pires atrocités. Cela permet à ses alliés de légitimer son « droit inconditionnel à se défendre » ! Est-ce que l'assassinat de 71 000 personnes, dont plus de 18 000 enfants, totalement prises au piège dans l'enclave peut s'apparenter à de la défense ?

Est-ce que raser 90% des bâtiments, déplacer et affamer tout ou partie de la population, rendre les terres incultivables pour des années, entraver le travail des soignants·es, cibler des journalistes pour les empêcher de documenter l'indicible... est-ce que tout ça peut s'apparenter à de la défense ?

Oui le peuple israélien a le droit de vivre en sécurité, tout comme le peuple palestinien !

Or actuellement, celui-ci est complètement asphyxié par son voisin. Il est **ciblé, persécuté, arrêté, déporté et assassiné au seul motif qu'il est palestinien !** Il faut que cela cesse ! Pour entretenir l'espoir d'une paix juste et durable, nous réaffirmons que le

respect du droit international doit être la seule boussole.

La justice devra être rendue et des personnes comme Netanyahu et ses comparses génocidaires, tout comme les acteurs et responsables des massacres du 7 octobre, devront répondre de leurs actes devant les tribunaux.

- Et enfin, la France, où des propositions de lois clairement anti-musulmanes émergent et où une réelle stigmatisation existe.

Ne commettons pas les mêmes erreurs qu'il y a 100 ans. A l'époque, les juifs étaient désignés comme responsables de tous les maux. Aujourd'hui, malgré une persistance indéniable de l'antisémitisme, c'est une autre communauté religieuse qui fait les frais de notre racisme.

Soyons vigilants, dressons-nous ensemble contre les idées nauséabondes qui nous entourent, car ici aussi, des personnes sont ciblées, persécutées, arrêtées, assassinées ou déportées.

Appel à dons pour Gaza

Les Palestiniens de Gaza ont besoin de votre soutien ! Depuis plus d'un an nous avons financé des livraisons d'eau potable gratuite par camion citerne et de nourriture pour plus de 70 000 €. Nous devons continuer !

Chèques à l'ordre de Couserans-Palestine à envoyer à Susan Morris Warman, Le Guerrat, 09420 Esplas de Sérou, en indiquant au verso « eau Gaza ». Adhésion à Couserans-Palestine (facultative) : couple 34 € ; personne seule 18 € ; petit revenu 10€.

Couserans-Palestine (09), créée en 2002, regroupe plus de 200 adhérents en Ariège, qui agissent pour l'application du Droit international : instauration d'un État palestinien souverain, indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale ! Nous combattons tous les racismes.

GAZA

Génocide en cours

Dim. 15 Février

863e jour

72 061 tués

171 415 blessés

<http://www.couserans-palestine.fr/>

TSVP =>

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.